

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 7 décembre 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULLIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

Procurations :

Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Mme Chantal ZENFT à Paul LATSCHA

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

2022-74 Cession parcelle communale

Si l'ouverture du centre de santé municipal est prévue début janvier dans les locaux situés au-dessus de la pharmacie, l'accueil d'autres professionnels de santé, spécialisés, est encore à l'étude.

La transformation du bâtiment ayant abrité l'enseigne Idées Halles, dont le terrain appartient à la collectivité, pourrait ainsi permettre l'accueil du projet de « Pôle vision » déjà largement évoqué en conseil municipal.

Pour ce faire, un document d'arpentage a été établi (cf dossier de séance), divisant la parcelle en isolant notamment le terrain d'assise du bâtiment existant lui-même. Le terrain correspondant, d'une surface de 802 m², a fait l'objet d'une estimation du service des Domaines (jointe au dossier de séance).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de la vente de ce bien immobilier au prix de 670 000 €, et autoriser le maire à effectuer toute démarche et signer tout acte à cette fin.

Fait à Héisingue, le 13 décembre 2022

Le maire,

Gaston LATSCHA

